

VUE D'ENSEMBLE

Vingt ans de recompositions des modèles familiaux

Milan Bouchet-Valat

La baisse de la fécondité en France depuis le milieu des années 2010 a mis au premier plan du débat public la question des évolutions de la famille. En passant sous le seuil de renouvellement des générations, la France rejoint nombre de pays voisins qui connaissent cette situation de longue date, suivant une tendance de fond à l'échelle mondiale. La focalisation sur la baisse du nombre des naissances, sous un angle le plus souvent négatif, amène cependant à négliger le contexte plus large de transformations des comportements familiaux tout aussi profondes. C'est l'ensemble de ces changements qu'il importe de prendre en compte pour comprendre les tendances à l'œuvre et tâcher d'en dessiner l'avenir. Réalisée en 2024, après une première édition de 2005, l'enquête Erfi 2 offre un panorama détaillé des évolutions intervenues au cours des deux dernières décennies, qui se sont avérées aussi riches en bouleversements que celles qui les ont précédées. Dans leur ensemble, les premiers résultats présentés ici décrivent la poursuite de la diversification des formes familiales et de la complexification des parcours individuels, plutôt qu'un affaiblissement de la conjugalité ou de la famille (Déchaux et Le Pape, 2021).

De nombreuses tendances anciennes se sont prolongées. En matière de conjugalité, avec la diminution de la proportion personnes vivant en couple, la baisse des mariages au profit des unions libres et des Pacs, la hausse des séparations et des remises en couple, l'augmentation de la proportion de familles monoparentales. En matière de naissances, avec la banalisation des naissances hors mariage, le report de l'âge à la procréation et le développement des techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP ou PMA). Et concernant plus largement les parcours de vie, avec la reprise de l'allongement des études, les difficultés d'insertion sur le marché du travail des jeunes, la hausse du coût du logement, l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population.

On relève par ailleurs un certain nombre de ruptures. La période récente a été marquée par une succession de crises, depuis la grande récession de 2008 jusqu'à la guerre en Ukraine déclenchée en 2022, en passant par la crise sanitaire du Covid-19, et plus globalement la crise climatique et la montée des tensions politiques et géopolitiques. Si elles ont parfois renforcé des difficultés déjà existantes, elles ont aussi fait émerger des craintes inédites, par exemple concernant l'effet de l'éco-anxiété sur la fécondité ou celui des confinements sur les sociabilités des jeunes. Mais loin d'avoir uniquement subi des chocs négatifs, les individus et les familles se sont aussi saisis des innovations techniques ou juridiques qui leur ont été ouvertes. En 2005, les sites de rencontre existaient depuis peu et y avoir recours pouvait provoquer presque autant d'étonnement que s'inscrire à une agence matrimoniale. Vingt ans plus tard, c'est le fait de décider de ne pas y recourir qui occupe l'attention médiatique, et même les applications de rencontres extraconjugales ne font plus scandale. Le Pacs était encore, en 2005, une forme d'union récente, créée en 1999 après une longue et intense bataille politique. Il restait relativement rare et associé aux couples de même sexe (déjà à cette date dans les représentations plus que dans les faits). Il s'est largement banalisé depuis et le nombre de Pacs conclus chaque année est désormais proche de celui des mariages. Le mariage lui-même a connu une évolution majeure en 2013, en s'ouvrant aux couples de même sexe, après d'importantes mobilisations de ses opposant-es comme de ses partisan-es – un débat qui s'est peu à peu éteint à mesure que le mariage pour tou-ttes entrait dans les mœurs. Cette ouverture du mariage s'est accompagnée de la possibilité d'adopter des enfants, notamment ceux de son ou sa conjoint-e. En 2021, l'AMP a été ouverte aux couples de femmes ainsi qu'aux femmes célibataires.

Les couples de même sexe n'ont cessé de gagner en visibilité tout au long de cette période. Les enquêtes statistiques les saisissent de mieux en mieux, à la faveur de travaux menés au sein de la statistique publique et de l'augmentation de leur nombre au fil des années. On estime ainsi à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2024 de l'Insee que 175 000 femmes et 210 000 hommes de 18 à 79 ans cohabitent en couple de même sexe. Ces chiffres représentent plus qu'un doublement depuis 2011,

année où l'Insee les estimait à 70 000 femmes et 100 000 hommes (Buisson et Lapinte, 2013). Ce sont désormais 1,3 % des couples qui sont de même sexe (contre 0,5 % en 2011), dont 0,6 % de femmes et 0,7 % d'hommes. Cette proportion s'élève même à 1,9 % d'après les estimations d'Erfi 2, lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des couples, qu'ils cohabitent dans un même logement ou non. C'est pourquoi il a paru important de leur accorder une attention particulière dans le dispositif d'enquête (voir sa présentation) et dans l'analyse des résultats. Ces couples font ainsi l'objet de plusieurs études spécifiques au fil des thèmes abordés dans ce recueil : âge, statut matrimonial, expérience conjugale, diplôme, emploi, revenus, présence d'enfants et intentions d'en avoir, liens avec la famille d'origine.

Enfin, le renouveau du féminisme depuis les années 2010, qui s'est accentué en 2017 avec le mouvement #MeToo et la dénonciation des violences sexistes et sexuelles, a soulevé plus largement des questions liées à la sexualité et aux rôles de genre. La remise en question de l'assignation des femmes aux responsabilités familiales accompagne une dynamique de renforcement de l'avantage des femmes sur les hommes en termes de niveau d'éducation et d'une plus grande égalité de genre dans l'accès aux professions supérieures. On en perçoit dans ce recueil des signes, à travers le fait que la maternité perd un peu de son évidence et que les inégalités dans le partage des tâches domestiques diminuent légèrement. Ces changements apparaissent cependant plus limités que dans les transformations engagées par exemple dans la vie intime des jeunes (Bergström, 2025). L'avenir dira si cela tient simplement à l'inertie du changement générationnel ou si les inégalités entre femmes et hommes restent particulièrement ancrées dans la vie familiale.

Les analyses recueillies dans ce volume, menées dans le cadre du groupe d'exploitation de l'enquête, couvrent une large palette de dimensions concernant les situations familiales dans leur diversité : vie en couple, séparations, fécondité, (in)fertilité, contraception, naissances, garde des enfants, départ du foyer parental et relations entre enfants adultes et parents. Elles s'appuient toutes sur les données de l'enquête Erfi 2 réalisée en France en 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 12 800 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans en France hexagonale. Certaines mettent en évidence des évolutions en comparant avec la précédente édition de 2005. D'autres élargissent la focale en situant la France dans le panorama plus large des pays européens grâce aux données des autres enquêtes Générations et genre (GGS) qui sont les homologues d'Erfi 2 à l'étranger. Enfin, d'autres sources sont mobilisées ponctuellement. Notons par ailleurs que les premiers résultats de l'enquête Familles et Employeurs 2024 (Fontaine *et al.*, 2026), réalisée simultanément à Erfi 2, fournissent de nombreuses informations complémentaires concernant les comportements familiaux, notamment sur la conciliation entre vie familiale et activité professionnelle, les tâches domestiques et parentales, ou encore les solidarités familiales et le handicap.

LES INTENTIONS DE FÉCONDITÉ DIMINUENT, LES NAISSANCES SONT PLUS TARDIVES

Alors qu'elle se maintenait autour de deux enfants par femme, la fécondité a baissé depuis le milieu des années 2010 en France. Cette évolution est observée dans la plupart des pays comparables, et malgré cette baisse, la France reste encore l'un des pays d'Europe où la fécondité est la plus élevée. L'enquête Erfi 2 apporte un éclairage sur les facteurs de cette évolution et sur les tendances auxquelles s'attendre à l'avenir. Le nombre idéal d'enfants et les intentions d'avoir des enfants ont nettement diminué depuis la première édition de l'enquête Erfi en 2005 (fiche 1). La proportion de personnes de 18 à 49 ans n'ayant pas l'intention d'avoir des enfants a doublé. Parmi les déterminants de cette évolution, on constate l'augmentation des inquiétudes par rapport à l'avenir (perspectives pour les générations futures, changement climatique, affaiblissement de la démocratie) et une aspiration à plus d'égalité entre les rôles des femmes et des hommes (Bouchet-Valat et Toulemon, 2025). Néanmoins, le nombre idéal d'enfants en France continue à se situer légèrement au-dessus de la moyenne des pays européens (à 2,3 enfants par famille, fiche 2). Par contre, l'adhésion à l'idée selon laquelle un homme ou une femme doivent avoir des enfants pour s'épanouir y est relativement faible.

Par rapport à il y a vingt ans, les femmes sans enfant perçoivent un enfant à court terme comme plus contraignant (fiche 3). Elles craignent plus qu'avant les conséquences d'une naissance sur leur carrière

professionnelle, signe sans doute d'une relativisation de l'importance de la maternité par rapport à d'autres rôles sociaux. Les intentions d'avoir un enfant dans les trois ans reculent nettement chez les femmes de 30 ans ou plus, alors que l'indécision augmente chez les plus jeunes. Cependant, parmi les femmes de 35 à 49 ans, soit aux âges où le fait d'avoir ou non des enfants se décide pour celles n'en ayant pas, la proportion de celles ne voulant en aucun cas avoir d'enfant est restée stable en vingt ans, si l'on tient compte non seulement des projets mais aussi des idéaux (fiche 4). On assiste à un recul des premières naissances et à une hausse de la part de celles et ceux qui laissent ouverte la possibilité d'avoir un premier enfant, mais seulement si les conditions idéales étaient réunies. Cela pourrait conduire femmes et hommes à ne pas avoir d'enfant finalement pour de nombreuses raisons qui relèvent à la fois de la contrainte (absence de conjoint·e, difficultés économiques, normes sociales concernant l'âge à la maternité, difficultés médicales) et de l'arbitrage entre différentes priorités (carrière, temps libre, autres projets).

Plusieurs conditions restent en effet toujours considérées comme nécessaires pour avoir un enfant : avoir terminé ses études, ne plus vivre chez ses parents, être en emploi et vivre en couple cohabitant (fiche 5). Le fait d'être au chômage ou sans activité constitue une barrière à l'entrée en parentalité plus importante pour les hommes que pour les femmes, indiquant la persistance des rôles de genre. L'avis de l'entourage ne semble pas un facteur bloquant : les femmes sont généralement en accord avec leur conjoint·e et leurs parents concernant les intentions d'avoir ou non un enfant dans les trois prochaines années (fiche 6). Néanmoins, les parents sont plus favorables à l'arrivée d'un enfant que les intéressées elles-mêmes, notamment pour les femmes sans enfant au début de la quarantaine.

L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION SE DÉVELOPPE, LA CONTRACEPTION RECULE

Alors que l'âge à la fécondité augmente, les difficultés pour concevoir deviennent plus fréquentes et le recours à l'AMP se développe. Un peu plus d'une personne de 18 à 79 ans sur dix déclare avoir vécu des difficultés à concevoir pendant au moins 12 mois au cours de sa vie, et jusqu'à une femme quarantenaire sur quatre (fiche 7). Un peu moins d'une femme sur dix et un homme sur vingt ont eu recours à l'AMP. Néanmoins, la proportion de personnes restées sans enfant malgré le recours à l'AMP ou à une autre aide médicale reste faible et relativement stable d'une génération à l'autre (fiche 8) : 3 % parmi les femmes de 43 à 54 ans. Les femmes et les hommes qui ont eu recours à l'AMP ont plus souvent un seul enfant que celles et ceux ayant conçu naturellement, et l'ont eu plus tard.

Les évolutions sont aussi notables concernant la contraception. Depuis la « crise de la pilule » de 2012-2013 liée aux risques vasculaires associés à son utilisation, la proportion de personnes ayant une contraception parmi celles ayant des rapports sexuels a diminué, même si elle reste élevée : un peu au-dessus de neuf personnes sur dix (fiche 9). Le recul de la pilule s'accompagne d'un développement des méthodes de longue durée réversibles et de la stérilisation (ligature des trompes ou vasectomie), reposant toujours avant tout sur les femmes : le dispositif intra-utérin est devenu la première méthode de contraception après 30 ans.

PLUS DE NAISSANCES AU SEIN DE PACS ET DE COUPLES DE MÊME SEXE, PLUS DE BEAUX-ENFANTS

Le cadre dans lequel ont lieu les naissances et dans lequel grandissent les enfants a lui aussi évolué. Vingt-cinq ans après la création du Pacs, ce mode de contractualisation des unions continue à se développer, alors que l'âge au mariage recule toujours. Deux premières naissances sur trois ont désormais lieu hors mariage, et une sur six dans le cadre d'un Pacs (fiche 10). Les parents pacsés sont plus âgés et plus diplômés, alors que ceux en union libre sont plus jeunes. C'est aussi le cas des parents qui ont eu un enfant sans avoir vécu avec l'autre parent : une mère sur vingt, particulièrement les moins diplômées (fiche 11). Cette situation concerne le plus fréquemment des premières naissances. Les immigrées sont aussi particulièrement concernées par les naissances sans vie commune avec le père. Elles sont

plus fréquemment en situation de monoparentalité, particulièrement celles originaires d'Afrique subsaharienne (fiche 12). Elles ont aussi moins souvent vécu avec leurs deux parents pendant leur enfance.

Avec le développement des séparations et des remises en couple, la parentalité s'est transformée. Une personne sur cinq déclare avoir eu des beaux-enfants avant 45 ans, une proportion qui a nettement augmenté depuis les générations du baby-boom (fiche 13). Compter les beaux-enfants augmente la descendance moyenne d'environ un dixième (0,2 enfant). En outre, pour près d'un parent sur cinq qui a déclaré plusieurs enfants ou beaux-enfants eus avant 45 ans, ceux-ci ne sont pas issus du même père ou de la même mère (fiche 14). Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette proportion n'a pas nettement augmenté au fil des générations, du fait de la diminution de la taille moyenne des fratries qui découle de la baisse de la fécondité.

Une autre nouveauté majeure au cours de la dernière décennie tient à l'augmentation de la présence d'enfants au sein de couples de même sexe : 46 000 enfants sont désormais concernés (fiche 15). Alors qu'il s'agissait le plus souvent d'enfants eus dans le cadre d'une union hétérosexuelle et dont la mère s'était remise en couple avec une femme, un nombre croissant d'enfants sont désormais nés ou adoptés dans l'union actuelle des couples de même sexe. La moitié des couples de femmes sans enfants ont l'intention d'en avoir, et c'est le cas d'un couple d'hommes sur dix.

Enfin, les modes de garde formels des jeunes enfants se sont nettement développés en vingt ans (fiche 16) : deux foyers sur trois recourent à une crèche ou à une assistante maternelle pour garder leur enfant de moins de 4 ans, contre un sur trois en 2005. Les mères les plus diplômées y ont le plus recours, ce qui les aide à concilier leur activité professionnelle avec leur vie familiale. La France est en position intermédiaire en Europe en ce qui concerne l'acceptation du travail des mères de jeunes enfants (fiche 17). Si l'idée que cela risque de faire souffrir l'enfant est plus fortement rejetée qu'en Allemagne ou en Autriche, elle reste plus répandue que dans les pays scandinaves.

LES RELATIONS ENTRE LES ADULTES ET LEURS PARENTS SONT INTENSES

Les jeunes partent relativement tôt de chez leurs parents en France par rapport aux autres pays européens. Néanmoins, l'âge de départ a reculé depuis une vingtaine d'années (fiche 18). Cette évolution a précédé la crise du Covid-19 et concerne plus fortement les hommes issus des classes moyennes et populaires : elle pourrait être liée à des difficultés économiques accrues (emploi et logement).

Après la décohabitation, tous âges confondus, les contacts avec les parents restent intenses. Cependant, cette intensité varie selon les situations individuelles et l'histoire familiale. Les personnes des classes populaires ont plus tendance à voir leurs parents toutes les semaines que les cadres, qui vivent moins souvent dans la région de leur enfance (fiche 19). À l'inverse, l'absence complète de rencontres est plus commune dans les classes populaires.

La séparation des parents est un facteur notable de diminution des rencontres (fiche 20). Après une séparation, les contacts avec le père sont les plus affectés, avec une absence de rencontres dans près d'un quart des cas ; les hommes voient plus leur père que les femmes, et les femmes davantage leur mère que les hommes. Les personnes en couple de même sexe ont plus souvent que les autres connu des séparations parentales et un climat conflictuel dans leur famille (fiche 21). Les hommes en couple avec un homme ont une moins bonne relation avec leur père, mais sont proches de leur mère et de leur(s) sœur(s), alors que les femmes ont de bons rapports avec leurs deux parents mais sont moins proches de leur(s) sœur(s).

LES FORMES CONJUGALES SE DIVERSIFIENT

En vingt ans, les modes de rencontre des conjoint·es ont été largement bouleversés par le développement d'Internet. Les rencontres en ligne concernent désormais un premier couple sur quatre, un niveau proche de la moyenne européenne (fiche 22). Au contraire, les rencontres dans un cadre festif ont reculé. Les couples qui se sont rencontrés en ligne se sont formés plus récemment que les autres (fiche 23) : il

s'agit moins souvent de premières unions, et ils ont moins souvent des enfants eus ensemble et plus souvent des beaux-enfants que les autres couples de la même génération.

Si le mariage a reculé, la cohabitation reste la norme et la proportion de couples non cohabitants n'a guère évolué (fiche 24). Pour les jeunes, il s'agit souvent d'une situation transitoire accompagnée de l'intention de vivre ensemble tandis qu'après 40 ans, la situation est davantage envisagée comme durable, en particulier par les femmes. La cohabitation n'implique pas immédiatement la mise en commun de l'ensemble des revenus (fiche 25) : celle-ci s'impose progressivement au fil de la relation, et devient majoritaire après 15 ans de vie commune. Les couples mariés et ceux qui ont des enfants mettent plus souvent en commun.

S'ils sont nettement plus fréquents qu'il y a vingt ans, les couples de même sexe cohabitants continuent à se différencier des couples de sexe différent. Ils sont plus récents ; les conjoint·es sont plus jeunes, moins souvent marié·es et plus souvent pacsé·es, et vivent plus souvent sans enfant que les autres (fiche 26). Elles et ils ont vécu davantage d'expériences conjugales, sont plus diplômé·es et ont un écart d'âge plus prononcé. Malgré ces similarités, les couples de femmes se distinguent nettement des couples d'hommes par une situation moins favorisée qui reflète les inégalités entre femmes et hommes dans la société en général (fiche 27) : ils ont des revenus inférieurs aux couples de sexe différent, alors que c'est l'inverse pour les couples d'hommes. Les femmes en couple de même sexe sont plus souvent inactives et occupent plus souvent des emplois en contrat précaire que celles en couple de sexe différent, alors que les hommes en couple de même sexe sont plus souvent cadres que ceux en couple de sexe différent (fiche 28).

Même si les séparations se sont banalisées aux cours des dernières décennies, la séparation parentale continue d'affecter les trajectoires conjugales des enfants (fiche 29). Ceux qui ont fait cette expérience quittent plus tôt le foyer parental et vivent plus rapidement en couple. Ils se séparent davantage et se détournent plus souvent du mariage. Au cours des vingt dernières années, l'essor des séparations a aussi entraîné une légère diminution de la vie en couple après 50 ans, alors que le veuvage a reculé (fiche 30). Les trajectoires conjugales se sont complexifiées à ces âges : un·e quinquagénaire sur six a connu deux unions ou plus, et un·e quinquagénaire en couple sur cinq n'est pas marié·e.

Le retour en force de la question des inégalités de genre au cours de la dernière décennie est loin d'avoir bouleversé la répartition des rôles au sein des couples de sexe différent. Ainsi, les femmes continuent de réaliser la plus grande part des tâches domestiques, même si on peut noter une certaine progression vers une plus grande égalité en vingt ans (fiche 31). Alors que se déclarer satisfait·e de sa relation reste la norme, les femmes se disent un peu moins satisfaites que les hommes, et leur insatisfaction concernant la répartition des tâches domestiques nourrit celle concernant leur relation en général (fiche 32). Contrairement aux hommes, leur insatisfaction augmente aussi avec le nombre d'enfants, conséquence du fait qu'elles continuent à assurer l'essentiel du travail parental.

Ainsi, en dépit de l'ampleur et de la rapidité de nombreuses évolutions observées, c'est la stabilité des comportements dans d'autres domaines qui est frappante. Des analyses complémentaires des données d'Erfi 2 permettront d'affiner ces constats.

Références :

- Bergström M. 2025. [*La sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #Metoo*](#). La Découverte.
- Bouchet-Valat M., Toulemon L. 2025. [*Les Français·es veulent moins d'enfants*](#). *Population & Sociétés*, 635, 1-4.
- Buisson G., Lapinte A. 2013. [*Le couple dans tous ses états. Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs...*](#) Insee première, 1435.
- Déchaux J.-H., Le Pape M.-C. 2021. [*Sociologie de la famille*](#). La Découverte.
- Fontaine R., Pailhé A., Remillon D. (dir.). 2026. [*L'enquête Familles et Employeurs 2024 \(FamEmp\)*](#). Premiers résultats d'enquête, 1. Inéd.